

## **PV de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'APECH du 25 février 2020**

### **Membres présents** (par ordre alphabétique) :

Jean Binder, Mickael Bochud, Isabelle De Marco, Sylvie Marty, Jennifer Lambiel, Franziska Pilly Schluep, Jérôme Schöni

### **Membres excusés** (par ordre alphabétique) :

Claire Descombes, Valérie Laborde, Virginie Lovato, Cornelia et Régis Von Siebenthal

---

### **Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire**

1. Modifications des statuts de l'APECH
2. Divers

20h Franziska Pilly Schluep propose de commencer. Elle ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et en excusant les absences de Monsieur Senglet, adjoint au Maire, et de Régis Von Siebenthal, président de l'APECH, retenu par des raisons professionnelles.

#### **1. Modifications des statuts de l'APECH**

L'APECH avait en charge la gestion de certaines missions liées au restaurant scolaire, soit notamment la formation d'une commission chargée de faire le lien entre les différentes personnes collaborant pour le restaurant et les parents, les commandes auprès du traiteur et l'achat de quelques ustensiles de cuisine.

Elle organisait également, en collaboration avec les animatrices, des animations à Noël et à Pâques.

En 2016, la Mairie de Choulex a repris la gestion des restaurants scolaires.

En parallèle, l'APECH a peu à peu arrêté les animations.

Suite à ce changement d'organisation, la commune a demandé à l'APECH de modifier ses statuts. C'est pourquoi nous nous rencontrons pour cette AG extraordinaire.

Chaque membre a reçu en début de séance les anciens statuts et les nouveaux.

Franziska présente les anciens et les nouveaux statuts en précisant les abrogations.

Les voici :

- Article 2, alinéa 6 (abrogé)
- Article 3, alinéa 2.a et 2.b (abrogés)
- Article 4.1, dernier point abrogation du contenu de la parenthèse
- Article 5, deuxième point abrogation de « (... et restaurant scolaire) »
- Le règlement relatif au restaurant scolaire est également abrogé.

Les validations sont acceptées par les membres présents.

Avant de clôturer l'AG, il est proposé de passer au point 2.

## **2. Divers**

Après un petit temps de réflexion, Jérôme Schöni, demande si l'APECH participe toujours aux commissions scolaires avec les professeurs de l'école et les conseillers communaux.

Nous répondons que oui, d'ailleurs nous avons demandé un rendez-vous dans le courant du mois de mars afin de discuter entre autres des promotions 2020.

A 20h25, l'AG extraordinaire est clôturée.

Regis Von Siebenthal  
Président

Franziska Pilly Schluep  
Vice-présidente

**Annexe :** Liste des présences  
Nouveaux statuts  
Anciens statuts